



Rapport d'orientation budgétaire 2021



Rapport d'orientation budgétaire 2021

Préambule

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et appelée loi « NOTRe » vient modifier les modalités d'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) afin d'accentuer l'information des conseillers municipaux sur les priorités du Budget Primitif mais aussi sur la situation et évolution financière de la collectivité.

Ainsi, le Débat d'Orientation Budgétaire s'effectue sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) sur les engagements pluriannuels, la santé financière de la collectivité, la gestion de la dette, l'évolution de la fiscalité locale et l'évolution des dépenses du personnel.

Conformément au décret 2016-841 du 26 juin 2016, le ROB est transmis au Préfet et au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (la Métropole Européenne de Lille) et sera publié sur le site internet de la commune.

En septembre dernier, le Conseil Municipal a adopté le Guide des Orientations Politiques Hémoises. Ce document sera le cadre des actions menées durant tout le mandat.

Ainsi, le budget 2021 s'attachera à traduire les 3 finalités du GOPH 2020-2026 à savoir

- Poursuivre la mutation de Hem, conforter sa modernisation et l'amplifier, avec pour ambition de rester une ville unie, dynamique et à taille humaine qui facilite la vie des Hémois.
- Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles Hémois, investir en faveur de la transition écologique, tout en accentuant l'ouverture de la ville à la nature.
- Conforter l'identité d'une ville animée qui attire, cultive l'esprit de solidarité, entretient la convivialité, pour rassembler les Hémois.

Introduction au Débat d'Orientation Budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire et l'examen du rapport qui en est le support, interviennent dans un contexte particulièrement tendu, en lien avec le prolongement de l'épidémie de Covid 19, le rebond épidémique constaté en plusieurs points du territoire national, dont la Métropole Européenne de Lille, et la récente décision de l'Etat de recourir à un nouveau confinement. Ce faisant, les incertitudes, voire les craintes, qui pèsent sur les perspectives économiques nationales pour 2021 et le risque associé d'effets délétères sur le plan social, rendent les exercices de prévision très aléatoires : il en est ainsi du projet de budget de la ville de Hem pour 2021, projet qui est par nature, une prévision susceptible de modifications en cours d'exercice. Cette caractéristique est poussée à son paroxysme cette année.

Pour autant, dans cette période incertaine, le rôle de la ville est d'affirmer des priorités fortes qui sont autant de leviers d'action municipale identifiables aussi bien par les Hémois que par les partenaires de la ville. Dans un contexte national fragilisé, la ville oriente ainsi ses priorités pour 2021 sur la cohésion

sociale et la solidarité envers les plus fragiles, la poursuite de son renouvellement urbain et de la modernisation de ses équipements ainsi que la programmation d'actions en faveur de la vie sociale et du lien social. Elle maintient dans le même temps son engagement en faveur de la tranquillité publique et du développement durable.

Les engagements de la ville pour 2021

Une ville attachée à la cohésion sociale, avec un accompagnement social renforcé en direction des plus fragiles.

La ville anticipe les conséquences sociales de l'épidémie de Covid 19 en renforçant son accompagnement des personnes les plus fragiles. Le coup d'arrêt porté à l'activité économique pendant le confinement en 2020, et le ralentissement attendu en 2021 dans plusieurs secteurs, laissent en effet craindre une précarisation accentuée des personnes déjà les plus en difficulté. Les effets sociaux de la crise sanitaire, déjà sensibles en 2020, iront vraisemblablement en s'accroissant en 2021, ce qui motive la ville à renforcer ses moyens d'accompagnement social. Ainsi, d'ores et déjà, la ville a-t-elle révisé son barème d'accès à l'épicerie sociale du centre solidaire, de manière à ouvrir celle-ci à des foyers aux revenus supérieurs aux revenus sociaux, mais que la crise a fortement fragilisés. Cette disposition s'appliquera évidemment en 2021, en parallèle à une augmentation de 35% des crédits dédiés à la distribution de tickets services. Le CCAS entend par ailleurs renforcer son équipe sociale, de manière à pouvoir accueillir davantage de personnes en recherche de secours, d'informations ou d'accompagnement. Il s'agira d'être en capacité de faire face à une hausse prévisible des demandes d'aides, et de positionner les personnes en difficulté sur les dispositifs les plus adaptés à leur situation, de manière à répondre de façon précise à leurs besoins. Le renfort de l'équipe sociale permettra également de conforter la prise de contact téléphonique et les visites à domicile aux personnes âgées, dans le cadre de la lutte contre l'isolement. Parmi les aides sollicitées par les seniors, la ville anticipe notamment une augmentation de 35% des inscriptions au service de portage de repas à domicile en 2021, au regard de l'expérience du précédent confinement, de la prolongation de l'épidémie et de la volonté de certains seniors de limiter leurs déplacements. Ce renforcement se traduira par une augmentation de la subvention au CCAS de 30 000€.

En 2021, la ville de Hem s'attachera à consolider son offre de services et ses actions d'accompagnement en faveur des familles, de la petite enfance et des seniors. Ainsi, dans le domaine de la petite enfance, la ville poursuivra son partenariat avec le maillage local des assistant(e)s maternel(les) dans le cadre du RAM. Elle concrétisera son engagement en faveur de l'amélioration de l'accueil des tout-petits avec l'engagement des travaux d'extension de la Maison de la Petite Enfance dès 2021, en vue d'une augmentation des places en crèche disponibles dès 2022. Par ailleurs, la participation financière de la ville aux structures « petite enfance » a pour objectif d'inciter celles-ci à développer leurs offres de service en direction des familles hémoises. L'attention de la ville se portera ensuite sur la qualité de la restauration avec, conformément aux engagements de la Municipalité, le service de repas « 100% bio » qui répondent aux attentes des parents. Ces derniers, d'une manière générale, continueront, s'ils le souhaitent, à bénéficier des actions d'accompagnement programmées dans le cadre des ateliers de parentalité que la ville souhaite poursuivre alors même que le maintien des financements de la CAF est désormais incertain dans le cadre de la CTSF que la CAF vient de dénoncer et plus particulièrement du passage du Contrat Enfance Jeunesse au nouveau dispositif « BONUS TERRITOIRES » à partir de 2021. La ville assurera bien évidemment en 2021 son suivi des

seniors dans le cadre de son projet G rontologie, avec pour objectif d'ins rer ces derniers   la vie sociale de la commune et de r duire les risques d'isolement qui progressent avec les pathologies li es   l'avanc e en  ge. Sous r serve des restrictions dues   la crise sanitaire, le banquet des a n s 2020 est report  en 2021 et s'ajoutera ainsi   ce rendez-vous traditionnel pr vu l'ann e prochaine, donnant   deux reprises l'occasion d'un moment de convivialit  auquel les plus anciens sont attach s. En 2021, la ville innovera  galement en concluant avec l'association d'insertion AISE un partenariat permettant   celle-ci d'intervenir au domicile des personnes  g es isol es ou   mobilit  r duite, avec faibles ressources, pour des travaux de taille de haies. Le recours aux services de AISE sera aussi  tendu   l'entretien du dojo Sylviane Delbart et aux espaces communs de la Ferme Braquaval dont les charges seront r percut es aux locataires.

En mati re de sant , la ville pr voira par pr caution en raison du contexte et du rebond  pid mique des cr dits mobilisables d'urgence pour lutter contre la covid 19. De plus, elle mettra l'accent sur les actions de pr vention assurant le relais des campagnes nationales en direction des publics cibles et accompagnera la mise en place de la Maison Pluridisciplinaire de Sant , implant e provisoirement dans les locaux du site Diligent et dont les travaux devraient  tre engag s dans le courant de l'ann e sur le site de l'ancien centre social des Hauts Champs. La ville poursuivra dans une optique de sensibilisation au d veloppement durable et de pr servation du pouvoir d'achat, les actions engag es dans le cadre des Ateliers partag s : repair caf , confection de produits m nagers bio, z ro d chet, apprentissage des travaux de bricolage.

Un engagement renouvel  en faveur de la tranquillit  publique.

Autre engagement fort en 2021 : celui de r pondre aux attentes des H mois en mati re de tranquillit  publique et de s curit . Ainsi, d s 2021 en accord avec les villes partenaires (Lannoy, Toufflers, Forest sur Marque, Leers, la ville va augmenter les moyens de la police municipale mutualis e en vue d' tendre sa pr sence sur le territoire. Ainsi, la police municipale mutualis e sera pr sente 7 jours sur 7, du lundi au dimanche soir gr ce au recrutement de 4 agents suppl mentaires dont 3 pris en charge par les villes partenaires. Cependant, ce recrutement des 4 agents se traduira par une hausse remarquable de la masse salariale puisque Hem est la ville de rattachement. L'augmentation de ces effectifs entra nera des co ts cons quents li s   l' quipement : v hicule, uniformes, moyens techniques... Outre ce renfort policier, la ville continuera son d ploiement en mati re de vid o-protection gr ce au PPIM. Par ailleurs, pour r pondre aux probl matiques de tranquillit  et de s curit  routi re, la ville poursuivra l' quipement des voiries avec des radars p dagogiques qui ont pour objet de sensibiliser les automobilistes mais aussi d'aider la commune   envisager avec la MEL comp tente des am nagements susceptibles de r duire la vitesse.

L'engagement de la ville en faveur du d veloppement durable

Conform ment   ses engagements, en 2021, la ville s'impliquera davantage sur les enjeux de protection de l'environnement et du d veloppement durable. Ainsi, elle poursuivra entre autres les actions mises en place pour sensibiliser les H mois au Z ro D chet   travers la 4 me  dition du D fi Familles, l'organisation de repairs-caf s, l'animation d'ateliers partag s ... Elle incitera les habitants mais aussi le personnel communal au tri s lectif des d chets en dotant progressivement l'espace et les  quipements publics de corbeilles urbaines ou containers permettant ce tri. Une attention particuli re sera port e sur la propret  de la ville avec une augmentation de distributeurs de sacs canins pour lutter contre les d jections et des campagnes de lutte contre les nuisibles.

Elle accentuera ses actions visant à encourager les économies d'énergies pour limiter l'impact des consommations et réduire les dépenses dans ce domaine notamment en poursuivant le remplacement et la modernisation de l'éclairage public, issu de l'investissement de 2.5M€ inscrits au BS 2020, avec des éclairages LED moins énergivores. Les installations seront également pilotées par horloges astronomiques ou horloges programmables, ces solutions permettant de réduire la durée de consommation des équipements dans l'optique d'une gestion dynamique portée à travers la politique de Smart City que la ville veut développer

La ville sensibilisera également aux enjeux de développement durable à travers un programme d'animations qu'elle déploiera tout au long de l'année. Ainsi, en 2021, les rendez-vous nature continueront à sensibiliser les hémois à la biodiversité et à la richesse du patrimoine naturel de la commune. Un nouveau chemin piétonnier, le « chemin du Trie » à Beaumont, apportera aux hémois la possibilité de découvrir un autre pan de la nature hémoise. Enfin, dans le cadre de son objectif « 3000 arbres », la ville entreprendra dès 2021 la plantation d'arbres d'essences régionales pour, à la fois, créer des îlots de fraîcheur et des puits de carbone indispensables face au réchauffement climatique. En complément, elle continuera à veiller à la compensation de 3 arbres pour 1 arbre abattu.

Enfin, l'année 2021 sera marquée par l'adoption d'un plan vélo dans le cadre du schéma local des mobilités. Celui-ci qui fait actuellement l'objet d'une concertation dans le contexte actuel sera soumis au vote du conseil municipal avant l'été prochain. C'est la raison pour laquelle la ville prévoit d'ores et déjà des dépenses liées à l'implantation de mobilier adapté, à la sensibilisation du public grâce à des actions de prévention routière auprès des jeunes ou des animations Busabiclou le dimanche matin. La ville confirmera également son aide à l'achat de vélos, trottinettes dans le cadre des aides au développement durable.

Un partenariat étroit avec le monde associatif.

Pendant cette période incertaine, la ville réaffirme son soutien et son partenariat étroit avec le secteur associatif de la commune. Plus que jamais, la mobilisation et la motivation des bénévoles, éprouvés comme tout un chacun par les deux vagues de pandémie, doivent être entretenues compte tenu du rôle essentiel que jouent les associations, quels que soient leurs domaines, dans le maintien du lien social. La ville maintient ainsi une enveloppe de subventions importante et constante pour les associations hémoises actives notamment dans les domaines sociaux, de la culture et du sport. Même si certaines structures, n'ayant pas consommé leurs crédits en 2020 compte tenu du contexte sanitaire, se sont abstenus de formuler ou ont réduit leur demande de subventions pour 2021.

Pour autant, l'année 2021 verra le montant de la participation financière de la ville aux actions des centres sociaux augmenter, de manière significative, en fonction de l'offre de prestations réalisées par ces derniers, conformément aux nouvelles modalités de financement de la petite enfance, des ALSH et VVV adoptées en septembre 2020 pour assurer à la participation financière de la ville davantage de lisibilité.

Une attention particulière pour la jeunesse et l'éducation

La ville portera en 2021 une attention particulière et soutenue en direction de la jeunesse. Dans un contexte qui déstabilise singulièrement les animations et rendez-vous associatifs qui lui sont

consacrés, la ville entend poursuivre de manière soutenue la mise en œuvre de son projet jeunesse, avec la volonté de proposer des animations diversifiées qui répondent aux aspirations multiples des différentes jeunesse hémoyennes. Elle entend ainsi poursuivre son action visant à développer, dans les domaines sportifs et culturels des lieux de captation qui puissent attirer, par l'originalité et l'intérêt des animations proposées, des jeunes restant à cette heure en dehors du périmètre des structures associatives. Elle accompagnera ses mesures par le recours à la médiation sociale chargée de créer du lien entre les jeunes et les institutions.

Par ailleurs, la ville entend compléter son offre de services en direction des familles et des jeunes hémoyens en dehors du temps scolaire, en confirmant l'accueil en ALSH et en plan Mercredi dès l'âge de 3 ans. Dans un souci d'assurer une offre de service équilibrée sur l'ensemble de son territoire, la ville entend étendre l'ALSH Marie Curie pendant les petites vacances scolaires et le mercredi. En 2021, elle confirme également les extensions des garderies périscolaires dès 7h le matin et des garderies post ALSH jusque 18h30 le soir.

La reconduction de l'ALSH Multisports pendant une semaine à chaque période de vacances scolaires sera complétée en 2021 de la création d'un ALSH linguistique pour les collégiens durant 4 semaines en juillet.

La ville, dans le cadre de ses actions en direction de la jeunesse et de la prévention, proposera par ailleurs en 2021 des ateliers artistiques et culturels permettant aux jeunes d'acquérir des compétences transférables en milieu scolaire ainsi qu'une action « les filles ont le sens de l'orientation » dans les collèges visant à favoriser l'orientation des jeunes filles vers des métiers dits « masculins ». Enfin, dans le but de mieux informer les jeunes Hémoyens des actions les concernant, une permanence du Point Information Jeunesse sera délocalisée au sein de la Plateforme jeunesse, offrant ainsi désormais deux sites d'information dans la ville.

En matière d'investissement, la ville assurera la poursuite des travaux de rénovation de l'école La Fontaine et de construction de la nouvelle école Jules Ferry.

Le soutien de la ville à l'activité économique

Celui-ci se concrétisera en 2021 par l'appui apporté par la ville aux commerces de proximité éprouvés par l'épidémie de Covid 19 et que la ville a déjà soutenu en 2020, par le biais d'exonérations de taxes ou de deux opérations « bons d'achat », mesures qu'elle se réserve l'opportunité de reconduire en fonction de la situation économique des entreprises hémoyennes. La ville mettra en œuvre des opérations d'animations locales et de promotion des commerces de proximité de la commune afin d'inciter les Hémoyens à acheter et consommer local. Elle inscrira ces actions dans le cadre de son partenariat avec l'Union commerciale et poursuivra par ailleurs celui engagé avec le club d'entreprises. La ville expérimentera en 2021 un nouveau marché dans le quartier de Beaumont. Cette action sera complétée de la revitalisation de l'espace commercial de la place de Verdun. L'année 2021 sera encore marquée par la poursuite de la mise en service de la Ferme Braquaval, et l'arrivée dans les locaux de celle-ci, d'un espace de formation Fab Num porté par l'association Ordinat'Hem, destiné à familiariser avec le numérique les Hémoyens qui en sont les plus éloignés.

Enfin, alors même que la crise économique qui s'installe laisse augurer une dégradation de la situation de l'emploi dans les communes de l'agglomération, la ville entend maintenir sa collaboration active

avec les structures locales de l'emploi, au premier rang desquelles la Maison de l'emploi, le PLIE et la Mission locale. L'action de cette dernière sera en particulier essentielle dans l'accompagnement des jeunes faisant leur entrée sur le marché du travail dans une conjoncture économique défavorable.

La ville contribuera également au soutien à l'activité économique et à l'emploi à travers les chantiers qu'elle poursuit, entame ou préfigure en 2021. Ces chantiers, comme pour tous les projets de construction que la ville mène, comporteront les clauses d'insertion permettant de remettre le « pied à l'étrier » des personnes en grande difficulté. C'est notamment vrai avec l'engagement du chantier de la nouvelle école Jules Ferry qui est l'un des projets phare de la rénovation urbaine du quartier Lionderie-Trois Baudets.

L'achèvement de la déconstruction de la friche Okaidi au premier semestre constituera par ailleurs une étape supplémentaire vers la requalification du quartier. De même que la construction de l'équipement social sur le site Bournazel qui abritera le multi-accueil du centre social St Exupéry et une salle de convivialité contribuera à la rénovation du secteur 3 Baudets. Enfin, les travaux du Dojo, avenue Schweitzer compléteront l'offre d'équipement sportif à destination du groupe scolaire St Exupéry et du Judo club.

D'autres projets vont par ailleurs prendre forme en 2021. C'est ainsi qu'à la Ferme Franchomme, la construction de la Maison d'Histoire locale va s'engager afin d'offrir un espace d'exposition et de conférences dédié à l'histoire de la commune et de la région. De même, l'année 2021 verra l'engagement des opérations d'investissements décidées par les Hémois eux-mêmes dans le cadre du Budget Participatif 2020. Les crédits pour une nouvelle édition 2021 seront reconduits.

Par ailleurs, la ville engagera les travaux et investissements programmés dans le cadre de ses différents Plans pluriannuels d'Investissements et de Maintenance, dont les crédits sont sanctuarisés à l'échelle du mandat pour moderniser, entretenir et adapter le patrimoine communal.

La modernisation du service public

En 2021, la ville poursuivra la modernisation du service public en vue de simplifier les relations des Hémois avec les services de la Mairie, et de faciliter l'accès au service public par le biais du numérique. Ainsi, la ville proposera-t-elle aux usagers de prendre directement leurs rendez-vous en ligne : chaque service accueillant habituellement le public sera ainsi concerné par ce nouveau canal de prise de rendez-vous, accessible 24h/24 et 7j/7. Cette option assure à l'utilisateur plus de souplesse, puisqu'elle lui permet de fixer ses rendez-vous auprès des services, en dehors des horaires et jours d'ouverture. Par ailleurs, la ville mettra en ligne la nouvelle version de son Portail famille, simplifiant ainsi les inscriptions en ligne aux activités scolaires et municipales. Enfin, la ville offrira aux Hémois la possibilité de réserver en ligne leurs places de Braderie, possibilité attendue par de nombreux habitués de la Braderie dont le périmètre est étendu, et dont la ville espère qu'elle pourra, cette fois, se tenir en 2021. Par ailleurs, plusieurs logiciels seront acquis en 2021 notamment pour poursuivre la dématérialisation des délibérations et des marchés publics mais aussi gérer l'inventaire du patrimoine immobilier et mobilier conformément aux recommandations de la CRC. Parallèlement, elle poursuivra sa réflexion sur le développement de ses services numériques dans le cadre d'une démarche Smart-city. Enfin, la ville s'assurera dans le cadre de la réflexion autour du temps de travail des agents de maintenir une qualité d'accueil des usagers et du service public. Dans le cadre du dialogue social, la

ville sera attentive aux services qu'elle apporte à ses agents. C'est ainsi qu'elle envisage dès 2021 d'augmenter sa participation forfaitaire à la souscription d'une mutuelle labellisée.

Une ville qui conforte ses animations sportives et culturelles, pour une vie sociale conviviale.

Alors que la convivialité est mise à mal par le contexte pandémique, et ce jusque dans les cercles amicaux et familiaux, c'est le rôle d'une ville que de maintenir des rendez-vous et un horizon culturel, sportif et festif qui entretienne le lien entre les Hémois, sachant que ces rendez-vous sont tributaires des restrictions toujours possibles dans le cadre de l'épidémie de Covid 19.

Ainsi, la ville maintient en 2021 ses rendez-vous désormais traditionnels avec les rendez-vous nature, Oxyg'Hem et apporte son soutien, financier ou par la mise à disposition de ses équipements, aux associations organisatrices d'évènements. De la même manière, la ville maintient un programme d'animations diversifié et apprécié des Hémois (journée de la petite enfance, carnaval, chasse à l'œuf, allumoirs...), ainsi que les rendez-vous festifs et populaires de Hem en fête, du 13 juillet, Halloween et des festivités de Noël. La ville entend par ailleurs, et toujours sous réserve du contexte sanitaire, développer les animations dans l'ensemble des quartiers, de manière à ce que l'offre de rendez-vous soit répartie équitablement sur tout le territoire de la commune. La ville entend développer ses activités en lien avec la culture urbaine dans le cadre de ses partenariats avec les associations Hémix et N'Didance, et des conventions d'objectifs qui la lie avec ces structures.

L'année 2021 sera encore une nouvelle étape pour l'école de musique qui accueillera un nouveau directeur. Elle développera ses actions en faveur de la découverte et de l'Eveil Musical. La ville entend aussi développer ses actions autour du livre en lien avec les partenaires associatifs afin de développer l'accès aux livres dans tous les quartiers. L'espace Culturel de la Ferme Franchomme offrira ses rendez-vous traditionnels dont le salon des artistes hémois, les 10^{ème} rencontres de la sculpture. Des expositions dédiées au Rubik 's cube et au Légo sont également programmées durant l'année. Enfin, le Zéphyr adaptera sa programmation aux attentes de son public, hémois ou métropolitain, comme aux aléas du contexte sanitaire.

Préparer l'avenir

En ce début de mandat, si la crise de la Covid 19 le permet, la ville de Hem engagera les réflexions autour du Nouveau Grand Projet Hémois destiné à préfigurer la ville de demain, une ville durable, solidaire, animée, connectée où il fait bon vivre. Des réunions de travail, accompagnées par des spécialistes, organiseront des débats autour des projections des transformations sociales et sociétales dont les effets impacteront la ville de Hem et ses habitants.

DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT, CONTEXTE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

I) Un contexte marqué par l'onde de choc historique du Covid-19 : d'une ampleur exceptionnelle, avec des conséquences importantes, protéiformes et durables

La crise mondiale du Covid-19, a provoqué **une onde de choc**, d'abord sur le plan sanitaire, puis par contagion immédiate, sur le plan économique et social. Elle marque également la psychologie collective de notre pays et érode, d'une certaine manière et en plus de les fragiliser, la confiance en l'avenir d'une frange de nos concitoyens.

Historiquement exceptionnelle, les conséquences de cette crise se caractérisent notamment par quatre aspects :

- Elles sont **d'une ampleur absolument majeure**, et d'une gravité qu'il reste difficile, encore aujourd'hui, de circonscrire avec précision et exhaustivité
- Elles frappent aujourd'hui sur un plan sanitaire **tout le territoire national** et fragilisent sur un plan économique et social **la quasi-totalité des secteurs de l'économie**
- Elles sont **protéiformes** et frappent nos concitoyens de manière directe ou indirecte, de manière immédiate ou différée, sur le plan sanitaire comme sur le plan social ou économique, et également psychologique.
- Il faut le déplorer, mais force est de constater, qu'elles s'inscriront dans le temps long et seront **durables**. En ce sens, l'horizon de sortie de crise reste bien difficile à fixer et à estimer.

II) L'Etat et les Collectivités au chevet des Français : la dépense publique comme remède, la dégradation des finances publiques nationales et locales comme consensus national

En réponse à cette crise historiquement exceptionnelle, l'Etat dans une très large proportion, mais également les Collectivités Locales dans une moindre mesure, ont très rapidement engagé **un volume de dépenses publiques importantes**, et d'une ampleur elle aussi, jamais vue depuis l'après-guerre, et en tout cas bien supérieure à ce qu'il avait fallu engager pour sortir de la crise de 2008.

Cela s'accompagnera d'une **dégradation**, elle aussi **exceptionnelle, des comptes publics de l'Etat et de la Nation** : déficits budgétaires 2020 et suivants fortement creusés et endettement massif.

L'ampleur du phénomène et la difficulté d'en mesurer les réels effets (et notamment ceux indirects ou collatéraux et différés) rendent extrêmement **difficile tout exercice de prévision budgétaire à court et moyen terme**. Ainsi, même si l'Etat a retenu quelques hypothèses de travail (niveau de récession économique, du chômage, déficit de son budget, de celui de la sécurité sociale, etc...) pour élaborer son budget au travers de son Projet de Loi de Finance 2021, il reste fortement envisageable que celui-ci soit modifié dès le début ou en cours d'année 2021 par des Projets de Lois Rectificatifs, et ce à des niveaux de volumes potentiellement conséquents, compte tenu de l'évolution observée de la situation.

Il ressort de ce qui précède, et pour tout un chacun, **une grande incertitude sur l'avenir, ainsi qu'une absence de visibilité** réelle et qui reposerait sur des scénarii solides et fiables, au-delà de 6 à 12 mois. Cet environnement est donc peu favorable, tant pour l'Etat que pour les Collectivités Locales, même s'il frappe d'abord nos concitoyens, nos entreprises et associations.

La situation des Collectivités Locales face à la crise diffère, selon la catégorie de Collectivités à laquelle elles appartiennent (Région, Département, Métropoles, Intercommunalités et Communes), et des compétences obligatoires qu'elles exercent.

Au sein d'une même catégorie de Collectivités, elle diffère également en fonction des caractéristiques propres de chaque collectivité. De ce point de vue, la situation budgétaire et financière dans laquelle chaque collectivité se trouvait placée, avant le déclenchement de la crise, à une incidence directe et importante sur sa capacité à absorber les chocs de celle-ci.

A cet égard, **la bonne situation financière** dans laquelle se trouve **la ville de Hem**, depuis de nombreuses années et comme l'a souligné la Chambre Régionale des Comptes, constitue **un atout de premier plan**.

En effet, et bien que la Chambre Régionale des Comptes, ait parfois dans son analyse qualifié la gestion financière de la ville de Hem de « très prudente », il n'en demeure pas moins aujourd'hui que les points saillants de **la bonne santé financière** de la ville la place dans **les meilleures conditions pour absorber les chocs et jouer un rôle d'amortisseur** de crise.

Rappelons, en effet, que la ville de Hem n'a **plus aucune dette** à rembourser et ce depuis l'été 2018. Que, ce faisant, elle n'a **pas non plus de frais financiers à rembourser** aux prêteurs. La ville a par ailleurs **un autofinancement consolidé moyen de l'ordre de 3 à 4 millions d'euros par an, depuis plus de 10 ans**. Elle a su, comme l'a relevé la Chambre Régionale des Comptes, **maîtriser ses dépenses de gestion courante**, au premier rang desquelles **la masse salariale**. En outre, **l'attractivité de la ville**, renforcée au cours des 3 derniers mandats a permis **d'augmenter**, sans aucune pression fiscale supplémentaire depuis plus de 10 ans, **le produit des impôts locaux**.

Enfin, la ville de Hem dispose **de réserves et de provisions** pour risques et charges, à hauteur de **13,5 millions d'euros**.

En ces temps de crise historique, la **saine trajectoire financière** dans laquelle la ville se trouve placée, constitue un atout majeur **renforçant sa capacité à agir** et faire face à celle-ci, dans le prolongement et en accompagnement des mesures décidées par l'Etat.

Dans cette optique, **l'orientation budgétaire du prochain mandat** sera résolument tournée **vers l'investissement**, afin de **soutenir l'activité économique, et donc l'emploi**, mais sans oublier de **soutenir et accompagner la population**, et parmi elle, **les plus fragiles et vulnérables** de nos concitoyens.

III) Orientations budgétaires et éléments prospectifs :

a) Absence de hausse des taux de la fiscalité locale

Dans ce contexte déjà exposé, **la Municipalité exclut d'aggraver encore plus les difficultés de pouvoir d'achat** pour les ménages.

Ainsi, pour la 11^{ème} année consécutive, aucune hausse des taux d'impôts locaux ne sera appliquée pour le budget 2021.

Evolution des taux des impôts locaux entre 2008-2021 (en %)												
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TH	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%
TFB	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%	26,94%
TFNB	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%	61,90%
Evol.	+ 2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

La traduction budgétaire de la suppression progressive de la Taxe d'habitation, devrait se traduire par une baisse du produit de la fiscalité locale et une augmentation des compensations reçues par l'Etat, en principe, à l'euro près. Toutefois, ces effets ne seront réellement et définitivement observés qu'au terme de la mise en œuvre de la réforme soit à horizon 2023.

Eléments prospectifs : la ville de Hem ne prévoit aucune augmentation des taux des impôts directs locaux, durant toute la durée du mandat 2020-2026.

b) L'engagement de l'Etat pour l'année 2021 : garantir les ressources des collectivités

L'Etat s'est engagé pour 2021 et compte tenu de la crise historique actuelle à garantir, à caractéristiques identiques, les ressources des collectivités Locales.

Compte tenu de ce qui précède, et par application du principe de prudence, nous considérerons les concours reçus de l'Etat pour 2021, y compris mesures de péréquation, comme stables (base : réalisé 2020). La Dotation Globale de Fonctionnement et la Dotation de Solidarité Urbaine seront donc considérées comme stables en 2021.

Evolution de la DGF et de la DSU depuis 2014								
	REA2014	REA2015	REA2016	REA2017	REA2018	REA2019	REA2020	BP2021
DGF	4 280 219 €	3 915 197 €	3 528 591 €	3 348 914 €	3 348 914 €	3 340 620 €	3 329 004 €	3 325 000 €
DSU	3 677 102 €	4 032 635 €	4 376 799 €	4 605 511 €	4 732 988 €	4 732 992 €	4 838 844 €	4 835 000 €

Compte tenu des informations disponibles au moment du débat d'orientation budgétaire, les éventuels écarts qui seraient observés par rapport à la prévision inscrite au budget primitif 2021, devraient rester marginaux en volume. Ils seront le cas échéant constatés et repris au budget supplémentaire 2021.

Eléments prospectifs : Compte tenu de l'absence de visibilité et de la forte incertitude qui pèse sur les finances de l'Etat, aucune évolution favorable des recettes en provenance de l'Etat n'est anticipée par la ville, dans ses projections financières et ce, pour toute la durée du mandat.

- c) Le gel des montants prévisionnels de l'Attribution Communautaire et de la Dotation de Solidarité Communautaire.

L'Attribution Communautaire sera maintenue à son niveau observé en 2020. Quant à la Dotation de Solidarité Communautaire, son évolution ne devrait pas connaître d'évolution notable en 2021, mais plutôt en 2022.

Eléments prospectifs : Compte tenu à la fois du caractère figé de l'attribution de compensation, et de la corrélation de la dotation de solidarité communautaire au développement économique observé sur le territoire communautaire, le niveau des reversements de fiscalité en provenance de la Métropole Européenne de Lille est anticipé en stagnation pour l'année 2021. Il sera probablement en baisse en 2022 sans qu'il soit possible à ce stade d'évaluer avec certitude l'ampleur de cette baisse, ni même d'anticiper les mesures d'atténuation de celle-ci que déciderait de prendre la Métropole Européenne de Lille, en faveur des Territoires.

- d) Tassement des recettes des domaines et des autres participations

Les prévisions de recettes des domaines et des activités inscrites au budget primitif 2021 suivent une hypothèse volontairement estimée avec beaucoup de prudence et reflétant un tassement de celles-ci.

Précisons toutefois que si compte tenu de la crise, les actions ou activités habituellement offertes par la ville à sa population devaient ne pas se réaliser, la ville n'engagerait pas non plus les dépenses liées à l'exercice de ces activités.

Aussi, dans le cadre de la préparation de son budget supplémentaire en Mai prochain, un point sera fait sur la situation projetée à la fin du premier semestre, comme ce fut déjà le cas en 2020.

Eléments prospectifs : Compte tenu de l'absence de visibilité et de la forte incertitude qui pèse tant au niveau des dépenses à engager pour réaliser ces actions, qu'au niveau de fréquentation et de recettes induites par celle-ci, l'évolution de ces recettes est considérée stabilisée pour 2021 et 2022, à un niveau volontairement estimé avec prudence.

e) Stabilité des recettes contractuelles

Depuis plusieurs années, les recettes issues des différents dispositifs contractuels, notamment ceux de la CAF et de la politique de la ville, restent marquées par un **phénomène de tassement**, auquel s'ajoute parfois un **manque de visibilité** tant sur les niveaux d'intervention que sur les règles d'éligibilité ou sur la pérennisation des enveloppes mobilisées.

La gravité de la crise milite en faveur d'un interventionnisme plus important des autres partenaires publics ou parapublics (Etat, Région, Département, Métropole, CAF,...). Dans le même temps, elle pèse sur leurs équilibres financiers internes, ce qui donne peu de visibilité sur leur capacité réelle d'intervention, ni sur le niveau de celle-ci pour 2021 et 2022.

Par conséquent, suivant le même raisonnement et les mêmes hypothèses que pour les recettes des domaines, les différentes aides ou participations de l'ensemble des autres acteurs publics ou parapublics seront stabilisés en 2021 à des niveaux correspondant à une fourchette basse, d'autant que le CEJ pluriannuel est arrivé à terme et qu'une nouvelle contractualisation est à construire.

Eléments prospectifs : sur la période 2021-2022, l'évolution de ces recettes, pour lesquelles la visibilité à moyen terme reste très faible, et la pérennité régulièrement remise en cause, sera considérée comme stable ou en légère diminution.

f) Recettes d'investissement : difficiles à mobiliser et à anticiper

Les recettes inscrites et prévues dans la contractualisation avec l'Etat et les autres partenaires dans le cadre du **renouvellement urbain**, peuvent être considérées comme acquises. Toutefois, elles restent conditionnées, dans leur versement, à la justification de dépenses effectivement réalisées.

S'agissant des autres recettes d'investissement, leur anticipation et leur prévision restent un exercice difficile, de sorte que la ville restera prudente sur le rythme et la hauteur des inscriptions budgétaires.

Néanmoins, près d'un million d'euros seront inscrits, et correspondant à des notifications reçues, pour des opérations programmées en 2021 ou démarrées en 2020.

Le cas échéant, ces prévisions seront ajustées dès le début 2021, par voie de décision modificative ou un peu plus tardivement lors de l'élaboration le budget supplémentaire pour tenir compte des retombées effectives du plan de relance décidé par l'Etat, auquel la ville de Hem entend répondre.

Eléments prospectifs : Sur la période 2021-2022, l'estimation des recettes d'investissement, fortement liée aux investissements programmés, et aux décisions des autres partenaires publics restera prudente et se fera davantage au fil de l'eau, au fur et à mesure de la réception effective des notifications.

g) La Masse salariale : maitrisée tout en intégrant les priorités de la ville

Structure des effectifs et de la masse salariale (base : informations disponibles au 1^{er} novembre 2020) :

↳ **Les effectifs 2021 :**

Au total ce sont **340 postes** qui seront pourvus au 1^{er} janvier 2021 (contre 335 en 2020) représentant environ **271 Equivalents Temps Plein (E.T.P)**, répartis en 203 titulaires et 137 agents contractuels. La plupart des non titulaires évoluent dans les secteurs de l'animation, de l'entretien et de la restauration scolaire.

Par rapport à 2020, le nombre de titulaires diminue d'environ -0.98 %, alors que le nombre d'agents contractuels augmente de 7.87 %. Cette diminution du nombre de titulaires est liée à des départs en retraite. Le recrutement est en cours. Cependant, l'augmentation du nombre d'agents contractuels est liée à la crise sanitaire.

↳ **La masse salariale 2021 :**

Au total, la masse salariale 2021, **toutes charges comprises**, se situera à un niveau, **d'environ 11 120 000 euros (y compris budget annexe Zéphyr)**, soit une **progression par rapport à 2020 de + 1,35 %**.

Globalement les titulaires représentent 59.7 % des effectifs et 76.5 % de la masse salariale, alors que les agents contractuels représentent 40.3 % des effectifs et 23.5 % de la masse salariale. Ces écarts s'expliquent notamment par le déroulement statutaire de carrière des titulaires, le plus souvent employés sur des postes permanents, à contrario des agents contractuels.

Le régime indemnitaire représente environ 10,91 % de l'ensemble des rémunérations versées.

L'augmentation observée de la masse salariale en 2021, prend en compte l'élargissement progressif à d'autres villes, de la police mutualisée. Concrètement 4 postes supplémentaires seront créés.

↳ **La gestion du temps de travail 2021 :**

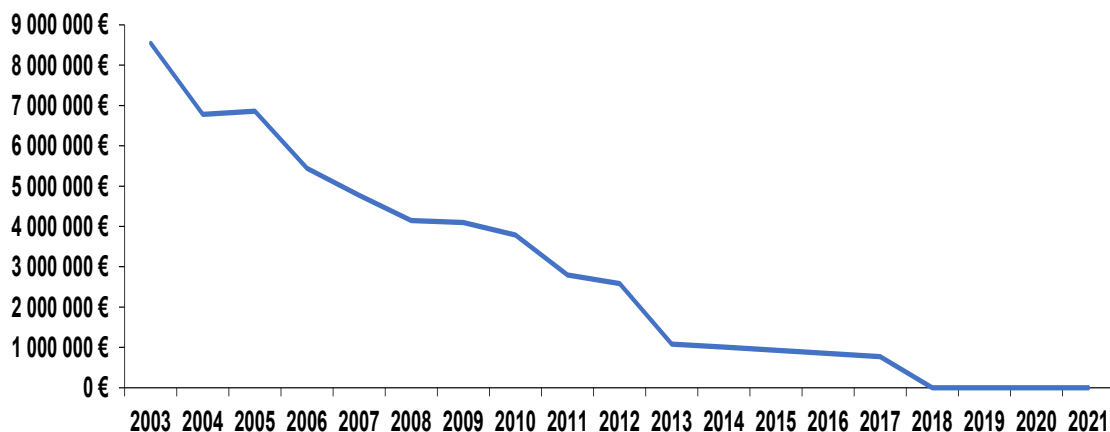
Suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes, un travail démarré depuis 2019 en partenariat avec les représentants du personnel aboutira à la mise en place d'un nouvel accord, qui deviendra effectif au plus tard le 1^{er} Juillet 2021.

h) Un endettement nul et un autofinancement consolidé

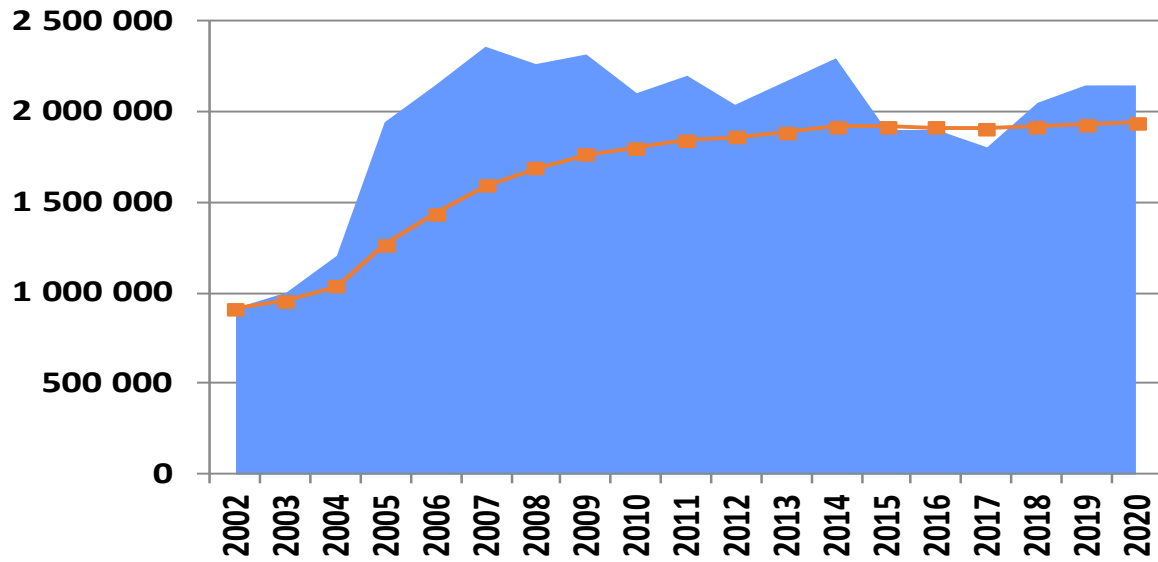
Au terme de 20 années d'efforts de gestion, la ville de Hem a soldé définitivement et par anticipation son encours de dette, au cours de l'été 2018. Depuis, elle n'a recouru à aucun nouvel emprunt de sorte que **la dette de la ville de Hem reste toujours égale à zéro au 1^{er} janvier 2021**. Par ailleurs, aucun nouvel emprunt n'est prévu sur 2021.

Afin de poursuivre l'entretien du patrimoine, mais aussi le rythme d'investissement permettant d'accompagner son développement, la ville de Hem poursuivra la **consolidation du niveau d'autofinancement** de ses investissements, à hauteur de 2,5 millions d'euros, soit une hausse de près d'environ 350 000 euros.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE AU 1^{ER} JANVIER



CONSOLIDATION DE L'AUTOFINANCEMENT



Éléments prospectifs : jusqu'à mi-mandat à minima, aucun emprunt nouveau n'est prévu, tandis que l'autofinancement sera stabilisé autour de 2,5 millions d'euros.

- i) Des Plans Pluriannuels d'Investissement et de Maintenance en accompagnement de gros projets d'investissement en faveur de la mutation de la ville

PLANS PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT

ET DE MAINTENANCE 2020-2026

(En euros)

	Montant Annuel	Montant 2020-2026
PPI Ecoles & Restaurants Scolaires dont numérique à l'école 20K€/an	170 000 €	1 020 000 €
PPI Culture	100 000 €	600 000 €
PPI Sport	150 000 €	900 000 €
PPI social & petite enfance	80 000 €	480 000 €
PPI Autres Patrimoines	50 000 €	300 000 €
PPI Voirie, E.P & Enfouissements réseaux	250 000 €	1 500 000 €
PPI Chemins et Voies multimodales (piéton, vélo...)	125 000 €	750 000 €
PPIM 3000 Arbres & Forêts Urbaines	50 000 €	300 000 €
PPI Mobiliers Urbains	80 000 €	480 000 €
PPI Vidéo Protection	250 000 €	1 500 000 €
PPI Radars Pédagogiques sur 4 ans (2020-2024)	20 000 €	80 000 €
PPI Aides aux Particuliers, amélio et commerces	130 000 €	780 000 €
PPIM Véhicules et matériels roulants	100 000 €	600 000 €
PPI Matériel & mobiliers	100 000 €	600 000 €
TOTAL GENERAL	1 655 000 €	9 890 000 €

Sur le mandat, et en tenant compte du PPI Eglise sur la période en 2024-2026, à hauteur de 750.000€, soit 250 000 euros/an, ce sont plus de 10,6 millions d'euros qui seront engagés en faveur de l'entretien et la maintenance du patrimoine communal, de la préservation des espaces naturels, de la modernisation et de l'évolution technique des bâtiments, ou encore de la sécurité.

FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2020-2026			
(En millions d'euros)			
DEPENSES TTC		RECETTES	
Inscrits au budget 2020	8	Inscrits au budget 2020	8
PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE LA MUTATION DE LA VILLE (Estimation sur 7 ans)	49	Reprise d'Excédents	3
		Réserves	13
		Autofinancement/6ans	15
		FCTVA	8
		NPRU (convention)	4
		Subventions obtenues	4
		Autres financements à obtenir : Plan Relance,...	2
	57		57

Le projet d'investissement déclinant les axes et priorités du G.O.P.H 2020-2026, voté le 30 septembre dernier est, à ce stade d'élaboration, estimé à environ 57 millions d'euros.

Relativement ambitieux, son financement n'est à ce jour pas définitivement bouclé. Il reste notamment 2 millions d'euros à mobiliser que la ville entend couvrir par le biais de subventions à solliciter et lever auprès des différents partenaires publics, dont le plan de relance, d'ici à la fin 2026.

L'année 2021 marquera la fin de la première année de réalisation de ce projet, et l'entame de la seconde année. Au-delà des PPIM(s) évoqués ci-dessus, seront inscrits au budget 2021 les crédits suivants :

- 250 000 euros pour les acquisitions foncières en cours ou à venir
- 450 000 euros pour les travaux de réhabilitation de l'école La Fontaine
- 500 000 euros pour les travaux de construction de l'école Jules Ferry

- 1 000 000 euros pour les travaux de construction de l'annexe du centre social rue Bournazel
- 130 000 euros pour la construction du musée d'histoire locale
- 45 000 euros pour les renouvellements de chauffage dans les équipements
- 150 000 euros en enveloppe d'urgence.

Conclusion :

En cette période historiquement et exceptionnellement trouble, la bonne santé financière de la ville, lui permet d'entrevoir l'avenir avec une relative sérénité. Les marges de manœuvre qu'elle a su se constituer et préserver au fil des 3 derniers mandats restent indéniablement un atout pour accompagner l'Etat en vue de faire face à la crise actuelle tout en continuant de répondre aux besoins et priorités des Hémois.